

ÉDITO



Madame, Monsieur,

Je tiens avant tout à vous présenter au nom de toute l'équipe de la SORGEM nos vœux les plus chaleureux pour cette année 2019. Qu'elle soit riche de projets personnels enthousiasmants et de projets professionnels innovants.

Cette année encore, vous pourrez compter sur chacune et chacun des collaborateurs de la SORGEM pour porter avec exigence, passion et conviction vos projets.

Cette année encore, la SORGEM s'engagera avec force sur les sentiers de l'innovation, du développement durable et de la transition énergétique.

Cette année encore, la SORGEM mettra au cœur de ses projets l'intérêt général.

Bonne année à toutes et tous,

FRÉDÉRIC PETITTA,
PRÉSIDENT-DIRECTEUR
GÉNÉRAL

FOCUS INNOVATION

QUAND AMÉNAGEMENT ET DÉMOLITION RIMENT AVEC INNOVATION

S'inscrivant au cœur du projet d'aménagement de la ZAC Clause-Bois Badeau à Brétigny-sur-Orge, l'usine Clause était l'un des derniers "vestiges" de l'activité agro-industrielle du site (dont certains témoins perdurent tel que le pavillon des Sorbiers). Laisseée à l'abandon depuis plusieurs années, l'usine, qui a fait l'objet d'intrusions régulières et d'incendies, est en cours de démolition pour permettre la poursuite du projet à travers l'extension du parc sur une partie de l'emprise. À l'occasion de cette intervention, la SORGEM, soucieuse de mettre en œuvre des principes durables d'aménagement et d'économie circulaire, a souhaité être exemplaire tant dans la démarche que dans les travaux. Ainsi, la SORGEM a mis en place des procédés innovants comme le traitement de manière définitive de l'amiante, la gestion de terre entre deux opérations proches et la revalorisation des matériaux de démolition.

TRAITEMENT DE L'AMIANTE DE MANIÈRE DÉFINITIVE

Dans ce type de bâtiment industriel, l'amiante a été fortement utilisé et est présent dans la toiture (environ 10 000 m²), les conduits d'assainissement, etc. Matériau considéré comme dangereux, l'amiante après extraction est généralement enfoui en centre spécialisé, son propriétaire gardant à vie la responsabilité du déchet. Dans le cadre de la démolition de l'usine Clause, l'amiante va être détruit par un traitement unique : la vitrification (les déchets sont portés en fusion à 1 500/1 600 °C). En complément des garanties environnementales et de cette destruction définitive, la responsabilité du propriétaire du déchet est totalement levée. La SORGEM a ainsi détruit quelque 200 tonnes d'amiante. De plus, le produit issu de ce procédé de vitrification, le cofalit, est réutilisé en sous-couche routière, permettant ainsi sa revalorisation éventuellement sur site.

GESTION DE TERRE ENTRE DEUX OPÉRATIONS

Ancienne friche industrielle, les infrastructures de l'usine s'étendaient sur environ 2/3 de la surface soit environ deux hectares. Ainsi, pour l'aménagement du parc, une transformation totale du site est nécessaire avec un besoin de terre végétale de bonne qualité de plusieurs milliers de mètres cubes. En effet, la plateforme, purgée de tous les réseaux et fondations,

obtenue après la démolition doit être recouverte de terre végétale sur une épaisseur de 30 à 70 cm en fonction des espaces aménagés (boisements, prairie, jardins partagés...). Parallèlement, la SORGEM aménage la ZAC Val Vert Croix Blanche Est, située sur la commune du Plessis-Pâté, dont une partie de la terre végétale est évacuée et faiblement valorisée. Fort de ces constatations et dans le but d'initier sa première démarche d'économie circulaire, la SORGEM a mis en place une gestion de terre végétale entre ces deux opérations. Ainsi, dans une première phase, environ 6 000 m³ de terre végétale de la ZAC Val Vert Croix-Blanche ont été transportés et stockés sur la ZAC Clause puis seront mis en place pour l'aménagement du parc.

REVALORISATION D'UN MAXIMUM DE MATÉRIAUX ET RÉEMPLOI SUR SITE

Afin de limiter les nuisances, les entrées et sorties de camions sur le chantier et l'évacuation de matériaux tels que le béton et les enrobés, la SORGEM a choisi une solution de concassage sur site. Les nuisances de bruit et de poussière ont été limitées par la localisation du concasseur sur site. Le matériau produit, concassé en 0/80, sera utilisé en remblaiement et éventuellement dans les travaux d'espace public de la ZAC Clause-Bois Badeau.



Chiffres-clés démolition usine Clause et économie circulaire

14 000 m² de bâtis démolis

200 tonnes d'amiante traitées

6 000 m³ de terre végétale réutilisée

Perspective de la médiathèque au cœur de son quartier.



© Fred Peronne - archis associés à CAMM architecture

Mars 2018 : démolition de l'ancienne halle, préalablement aux travaux.



Décembre 2018 : avancement du chantier.



SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

MÉDIATHÈQUE 2.0 : LES TRAVAUX AVANCENT !

La SORGEM, aux côtés de Cœur d'Essonne Agglomération, poursuit la réalisation de la médiathèque de Sainte-Geneviève-des-Bois. Bien plus qu'une médiathèque, cet équipement culturel intercommunal sera un lieu de vie et d'expérimentation : un laboratoire numérique et des contenus interactifs seront proposés. Après l'obtention du permis de construire en janvier 2018, la démolition de l'ancienne structure métallique de la place Dimitrov a eu lieu au printemps 2018 pour permettre au chantier de démarrer en juin. Depuis, une grande partie du gros œuvre a été réalisée et la charpente est en cours d'installation. La prochaine étape attendue est la réalisation du clos et couvert, permettant de passer au second œuvre. Le chantier s'achèvera au 4^e trimestre 2019.

Participation de la Ville de Nemours, la SORGEM et l'agence Bécard Map au Forum des projets urbains.



© Innoovresse

NEMOURS

LA RÉNOVATION DU QUARTIER MONT-SAINT-MARTIN SE POURSUIT

La SORGEM présentait le projet de rénovation urbaine du quartier Mont-Saint-Martin, à Nemours, au Forum des projets urbains, le 13 novembre dernier. Accompagnée de Madame La Députée, Valérie Lacroute, de l'Adjoint au Renouvellement urbain, Philippe Roux, et de l'urbaniste de l'opération, Philippe Sans, la SORGEM a fait valoir son expertise en termes de renouvellement urbain et de transfert de centre commercial. Le projet Cœur de quartier vise à désenclaver le quartier du Mont-Saint-Martin et surtout à reconfigurer le centre commercial en l'implantant dans un contexte plus valorisé et plus urbain. Le projet permet également de développer la mixité par l'installation d'une offre de logements en accession et d'une résidence d'accueil spécialisée. Le projet et le calendrier de travaux ont été présentés à la population le 30 novembre 2018 au pôle culturel de Nemours. Le programme mixte de commerces et de logements est en cours de construction, il devra permettre le démantèlement des commerces à l'été 2019.

SMARTCITY

LA TRANSFORMATION DU TERRITOIRE

Afin de s'informer sur les évolutions et innovations techniques en lien avec la Smartcity, l'équipe opérationnelle de la SORGEM s'est rendue le 11 octobre dernier sur le site Challenger, situé à Saint-Quentin-en-Yvelines, siège du groupe Bouygues Construction. À cette occasion, les services de la Smartcity développés par Bouygues Énergies & Services, ont été présentés, tels que quelques innovations en matière de gestion des espaces publics et de ressources dans le domaine de la construction et de la rénovation de bâtiment.

UN PETIT MOT SUR...

DÉMOLIR POUR MIEUX RECONSTRUIRE

« La démolition fait partie intégrante du métier d'aménageur. Elle peut être une étape essentielle et indispensable des projets, particulièrement en renouvellement urbain. Faisant appel à de nombreuses compétences, allant du diagnostic à la démolition pure, en passant par le désamiantage, il s'agit de la première étape clé dans la transformation d'un quartier. Pouvant paraître comme une action brutale, le suivi de démolition est pourtant minutieux : tri des déchets, protection des avoisinants, limitation des nuisances, autant de paramètres qui en font un métier complexe demandant une coordination attentive. Cette étape apporte un nouveau souffle à des quartiers souvent enclavés, souffrant d'insalubrité, et permet de repartir d'une page blanche pour embellir le cadre de vie des habitants. »

Romain Charrié,
chargé de travaux, SORGEM

BREUILLET

RÉUNION DE CONCERTATION SUR LE DEVENIR DU PARC DU COLOMBIER

Le 3 décembre dernier, ce sont environ soixante-cinq habitants qui ont répondu à l'invitation de Monsieur le Maire, Bernard Sprotti, et de son équipe pour participer à cette réunion de concertation. Celle-ci s'est tenue en présence de l'équipe projet de la SORGEM, qui assiste la commune dans la coordination des différentes études réalisées sur le site, et d'Angélique le Néel, ingénieur-paysagiste de l'agence Ozévert, qui a réalisé l'étude de faisabilité et de programmation du site. Les participants ont pu faire part de leurs interrogations et remarques sur le projet tout au long de la soirée dont aucune question ne fut éludée. L'équipe projet s'est notamment attachée dans un premier temps à la présentation de ce site actuellement confidentiel, du contexte du projet et de l'opération d'immobilier résidentiel intégrant la réhabilitation du château du Colombier. Furent ensuite exposés les qualités paysagères et environnementales de ce lieu classé en Espace naturel sensible et les aménagements pouvant y être développés (cheminements, jeux pour enfants, plantation d'arbres de vergers, etc.). L'objectif poursuivi est de réaménager le parc, à ce jour dégradé, en préservant et valorisant l'existant afin de l'ouvrir au public.

Une prochaine réunion de concertation aura lieu à l'été 2019 afin de présenter les rendus de l'équipe de maîtrise d'œuvre qui aura en charge la conception et la réalisation du projet de réaménagement du parc.



SOIRÉE AJAP

L'AGENCE COMBAS AU TABLEAU D'HONNEUR

La SORGEM est fière de la distinction reçue par l'agence Combas dont les architectes ont réalisé la réhabilitation de la cuisine centrale de Nemours. L'agence est ainsi lauréate des Albums des jeunes architectes et paysagistes 2018. Leurs réalisations ont été présentées à la Cité de l'architecture et du patrimoine du 19 octobre au 10 décembre 2018.



NOS PROFILS TECHNIQUES



ROMAIN CHARRIÉ

CHARGÉ DE TRAVAUX

Issu d'une formation BTS travaux publics, j'ai fait mes premières expériences dans le domaine de l'aménagement en tant que chef de chantier chez Eurovia. Après une seconde expérience en bureau d'études

VRD, j'ai intégré la SORGEM en 2015 comme chargé de travaux. De la phase PRO jusqu'à la réception des travaux, j'interviens sur des opérations diversifiées en renouvellement urbain et en développement urbain et j'utilise mes expériences pour répondre aux attentes des collectivités et ainsi améliorer le cadre de vie de leurs habitants.



STÉPHANE CHAREILLE

RESPONSABLE TECHNIQUE ET TRAVAUX

Suite à une formation initiale d'ingénieur en mécanique, j'ai effectué mes premières expériences dans des bureaux d'études de conception et calculs dans divers domaines. Après l'obtention d'un diplôme de conduite de travaux de l'ESTP,

j'ai intégré la SORGEM en 2012. Mon intervention est partagée entre le suivi des chantiers, la gestion administrative et l'accompagnement des collectivités sur des opérations d'envergure telle que l'écoquartier Clause-Bois Badeau. Fort de mon expérience, je propose des innovations pour améliorer la gestion quotidienne des chantiers.

LES CHARCOIX - LE PLESSIS-PÂTÉ

CINQUIÈME ET SIXIÈME ATELIERS CITOYENS



Les 16 octobre et 21 novembre 2018 se sont tenus, en mairie du Plessis-Pâté, les 5^e et 6^e ateliers citoyens sur le projet d'aménagement des Charcoix. Ces ateliers citoyens s'inscrivent dans le prolongement de ceux réalisés en 2017 dans le cadre de la désignation d'une maîtrise d'œuvre urbaine des espaces publics. Ces deux nouveaux ateliers citoyens ont notamment permis de partager l'avancée des études de maîtrise d'œuvre telles que l'esquisse du projet ou bien le cahier des prescriptions architecturales, urbanistiques et paysagères mais également de recueillir toutes les remarques des participants afin d'amender ces documents essentiels au bon déroulement du projet. Enfin, ces ateliers ont aussi été l'occasion de répondre aux questions posées par les citoyens du Plessis-Pâté sur des sujets divers et variés (qualité de l'air, circulation, transports en commun, etc.).

LA SORGEM AU SIMI

La SORGEM était présente au Salon de l'immobilier d'entreprises les 5, 6 et 7 décembre derniers, partageant le stand de Cœur d'Essonne Agglomération et Grand Paris Sud. Ont pu ainsi être présentées ses multiples opérations d'aménagement, dont, notamment l'éco-quartier Clause-Bois Badeau, les ZAC Les Belles Vues et Val Vert Croix-Blanche, labellisées HQE Aménagement™. Ce fut également l'occasion de rencontrer de futurs partenaires désireux de s'impliquer dans les divers projets menés par la SORGEM.

LA SORGEM, DÉJÀ 30 ANS D'ENGAGEMENT !

En 2018, la SORGEM fêtait ses 30 ans. À l'occasion de sa soirée d'anniversaire le 12 juin dernier, la SEM accueillait dans ses locaux les élus du territoire, les membres de son conseil d'administration, l'ensemble de ses salariés et ses partenaires opérationnels. L'occasion de célébrer ensemble 30 ans de projets et de collaboration au service de l'intérêt général.

30 années d'actions au service des collectivités et des territoires. 30 années en faveur de l'insertion, de la solidarité et de la biodiversité. 30 années à créer des espaces de vie de qualité en combinant la création d'emplois, la mixité sociale, le renouvellement urbain et le développement des équipements publics. 30 années d'engagement fort pour l'innovation et la préservation de l'environnement. 30 années retracées dans un livret à découvrir dans son intégralité ici : <https://sorgem.fr/publications/SORGEM-livret-30ans.pdf>

La SORGEM a également profité de cette occasion pour dévoiler aux 200 personnes présentes son film de présentation réalisé à partir d'images filmées par drone. 2 minutes et 30 secondes pour découvrir les ambitions de la SORGEM et ses principales réalisations. À visionner ici : <https://www.youtube.com/watch?v=iUWv1kateLw>

AGENDA

CONSULTATIONS PROMOTEURS CLAUDE-BOIS BADEAU

La commercialisation de 165 logements privés et de 900 m² SDP de commerces répartis en 3 lots démarrera en février prochain et sera suivie par des ateliers de co-conception en avril. Le tout mènera au démarrage des travaux de construction des résidences au 2^e semestre 2020 et à leur livraison en 2022.

ORMOY

Le projet de la Plaine Saint-Jacques se lance bientôt dans

sa seconde phase. L'ouverture de la commercialisation des lots est prévue courant 1^{er} trimestre 2019.

AMO AUNEAU

La SORGEM poursuit l'accompagnement du Conseil départemental d'Eure-et-Loir dans le cadre de la restructuration du collège d'Auneau. Le jury de sélection de l'architecte lauréat aura lieu le 1^{er} mars 2019.

LES BELLES VUES

Le projet du groupe scolaire des Belles Vues, sous maîtrise

d'ouvrage SORGEM, verra son permis de construire déposé courant du 1^{er} trimestre 2019.

VEFA FRANGES 3

Lors du comité d'engagement du 12 décembre 2018, la SORGEM a lancé sa première opération de logement social en VEFA (Vente en l'état futur d'achèvement). Le programme porte sur une quarantaine de logements dans le cadre de l'opération d'aménagement génovéfaine. Le concours d'architectes est lancé pour une désignation du lauréat en avril 2019.

NPNRU QUARTIER GRAND VAUX

Lors du passage devant le CNE (Comité National d'Engagement) le 29 novembre dernier, la qualité du projet de rénovation urbaine du quartier de Grand Vaux à Savigny-sur-Orge a été unanimement reconnue par les partenaires financeurs, permettant de passer à l'étape de signature d'une déclaration d'engagement avec l'ANRU le 25 janvier, avant d'entériner la convention partenariale qui établira la feuille de route jusqu'en 2030.

